Lycée Alexandre Dumas

CHAMPIONNAT INTER-CLASSE – Printemps 2021

**PROTOCOLE**

**Article 1** : Tous les élèves de 6e à Terminale sont invités à participer au Championnat Inter-Classe pour éprouver les acquis des cours d’EPS et des entraînements de l’Association Sportive du Lycée Alexandre Dumas (ASLAD) ; même les dispensés d’EPS qui peuvent jouer des rôles d’organisateur, d’arbitre, de coach, etc.

**Article 2** : Chaque classe participe avec des équipes mixtes dans des compétitionsde **Futsal** et de **Volleyball.**

**Article 3** : Une couleur est attribuée à chaque classe et les compétitions se déroulent en trois (3) catégories définies dans le tableau suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| CATEGORIES | **Minimes** | **Cadets** | **Juniors** |
| CLASSESEtCOULEURS |  6A 🡪 Bleu 6B 🡪 Rouge 5A 🡪 Jaune 5B 🡪 Vert |  4A 🡪 Bleu 4B 🡪 Rouge 3A 🡪 Jaune 3B 🡪 Vert |  2A 🡪 Bleu 2B 🡪 Rouge 1A 🡪 Jaune 1B 🡪 Vert TA 🡪 Orange TB 🡪 Blanc |

**Article 4** : Chaque classe rencontre toutes les autres classes de sa catégorie dans les deux (2) sports retenus pour le championnat. Chez les juniors, les quatre meilleures classées des six (6) équipes seront qualifiées pour les phases finales tandis que toutes les équipes minimes et cadettes sont qualifiées d’office pour les phases finales qui se joueront avec le schéma **1er VS 4e et 2e VS 3e**en demi-finale pour déterminer les finalistes et les équipes classées en 3e et 4e position.

**Article 5** : Les matchs de futsal se jouent en deux mi-temps de dix-huit (18) minutes et une pause de quatre (4) minutes tandis que les matchs de volleyball se déroulent en trois (3) sets obligatoires de vingt-et-un (21) points ou de douze (12) minutes (l’événement qui arrive le premier). En cas d’égalité après les 12 minutes, un dernier service sera effectué. En cas de retard pour débuter un match, les temps de jeu peuvent être réduits à la discrétion des professeurs d’EPS. Les points attribués par match sont établis selon le tableau suivant :

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Points par match ou par set** |
| **Futsal** | Match gagné15 | Match nul10 | Match perdu5 | Forfait0 |
| **Volleyball** | 3 sets gagnés15 | 2 sets gagnés10 | 1 set gagné5 | 0 set gagné ou Forfait0 |

**Article 6** : Les matchs se déroulent sans temps mort ; les changements peuvent se faire à tout moment et leur nombre est illimité pour favoriser une participation active d’un maximum d’élèves de chaque classe.

**Article 7** : Tous les matchs sont pris en charge par deux (2) arbitres. Chaque capitaine d’équipe doit désigner un arbitre provenant de sa classe. En début de championnat, chaque classe doit préalablement enregistrer auprès de Mme RÉBU, Mme BAPTISTE ou Mr GILMUS 2 capitaines pour chaque sport, 1 titulaire et un adjoint.

**Article 8** : Les équipes sont constituées avec les effectifs et les proportions de genre indiqués dans le tableau suivant. En futsal, seuls les garçons sont autorisés à occuper le poste de gardien.

|  |  |
| --- | --- |
| **Sport** | **Effectif et proportion de genre** |
| **Futsal** | 6 contre 6 avec **au moins** 2 filles toujours en activité sur le terrain dans chaque équipe(5 joueurs de champ et un gardien) |
| **Volleyball** | 6 contre 6 avec **au moins** 3 filles toujours en activité sur le terrain dans chaque équipe |

**Article 9** : Tout match joué sans respecter, du début à la fin, la proportion de genre établie dans la constitution mixte des équipes à l’article 8 sera déclaré perdu par forfait ; même dans le cas où les deux (2) équipes sont fautives, le forfait sera également appliqué.

**Article 10** : Aucune attitude violente ou antisportive ne sera tolérée. Tout élève fautif de ces écarts de comportement peut être exclu du match en cours et remplacé, ou du championnat en cas de récidive, à la discrétion des professeurs d’EPS qui restent et demeurent l’instance de recours et de décision en cas de sanction ou de litige de quelque nature que ce soit.